

Les multiples vies du château Sainte-Barbe

Jusqu'en 1789, le territoire de Fontenay est partagé entre plusieurs seigneuries, dont l'abbaye Sainte-Geneviève dont la maison seigneuriale se situe à l'entrée du village. Bien avant la Révolution, le bien est vendu et les propriétaires se succèdent, dont Charles Brochant qui décide la construction d'un nouvel édifice correspondant à l'aspect actuel du bâtiment principal.

En 1823, la propriété est rachetée par les Morin qui y installent un établissement d'enseignement. Le lieu est ainsi fréquenté par le petit Eugène Viollet-le-Duc. Cependant, il ferme en 1831.

En 1851, le Collège Sainte-Barbe situé à Paris se porte acquéreur du domaine afin d'y établir une annexe champêtre. Théodore Labrouste est chargé de l'aménager. Il y ajoute des parties avant-gardistes dans les ailes : un théâtre, un manège, une salle de culture physique.

L'enseignement barbiste regroupe des classes cosmopolites. De 83 élèves à l'ouverture, l'établissement double ses effectifs dès 1853 pour dépasser, à son apogée les 400 inscrits. Parmi eux, Valery Larbaud qui y situe son roman *Fermina Marquez*. La guerre de 1870 porte un coup d'arrêt à l'expansion du Collège Sainte-Barbe des Champs, transformé en caserne par les Prussiens. La paix signée, Labrouste réhabilite l'ensemble. « Le Petit collège » reprend sa marche en avant, pour être consacré 1^{er} établissement libre de France par un jury de l'Exposition Universelle de 1878. En grande difficulté financière, le collège se sépare de son annexe fontenaysienne en 1899. Le Séminaire Notre-Dame-des-Champs rachète le domaine.

Après l'éviction du Petit Séminaire, la ville de Fontenay se porte candidate afin d'y redéployer des services municipaux. Un décret de février 1910 lui accorde environ 1/5 de la propriété. Puis, de 1911 à 1913, le Conseil municipal revendique les parties non attribuées dans le but d'installer les écoles et d'ouvrir un jardin public.



Le Collège Sainte-Barbe des Champs dans les années 1870-80.

Demande satisfaite en juin 1913. La guerre bouleverse les ambitions communales : l'ancien séminaire est réquisitionné pour des entreprises d'assistance. Les projets ne reprennent de manière progressive qu'après les élections municipales de 1925. Seize logements, une consultation de nourrissons, la recette municipale et surtout un groupe scolaire sont installés entre 1926 et 1928. Après avoir été inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques (1943), le lieu accueille des bains douches, des logements et des classes maternelles dans la partie centrale.

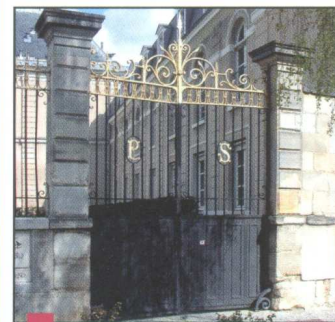
Celle-ci sera libérée en 1973, permettant l'aménagement de salons d'exposition et la fin d'une première tranche de travaux commencée en 1962. Une seconde tranche débute au début des années 2000 pour l'installation en 2003 de la Médiathèque et des services techniques municipaux. Cette réhabilitation a ainsi permis de rendre hommage au patrimoine communal grâce à l'alliance entre l'histoire de la commune et son avenir, le classique et le moderne mais aussi le minéral et le végétal puisqu'une roseraie est venue agrémenter ce lieu, histoire pour la ville de renouer avec son passé.

■ **David Descatoire**
Responsable des Archives municipales

Le saviez-vous ?

Au début du XX^e siècle, c'est le Petit Séminaire qui prend la suite du collège Sainte-Barbe.

Situé originellement rue Notre Dame à Paris, cette institution, est expropriée. Elle trouve refuge à Fontenay en 1904. Un décret daté du 6 décembre 1905 régularise son installation. Mais trois jours après intervient le vote de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat ! Conformément à son article 9, les nouveaux occupants sont expulsés des lieux le 13 décembre 1906. Cependant, cette éphémère présence laisse une trace encore visible aujourd'hui sur le portail d'entrée qui permet d'accéder à la cour d'honneur : les lettres P et S pour Petit Séminaire.



Le portail du château Sainte-Barbe.